Nous soussignés prevosts du College des Maistres en chirurgie de paris, Certifions que Maitre Robert Gervais Professeur du dit College a fait ~~la~~ cour de Lannée 1753 des Accouchemens Etablies, tant pour les Eleves en chirurgie, que pour Les sagesfemmes; en foy de quoy nous Luy avons delivré Le present Certificat pour servir ce que de Raison, fait a paris ce 10e jour de janvier 1754.

Duplessis

Delafaye

Debussac

Ravenet

ARC 11
d. 79 n°. 3